

COMITE de DIRECTION

Comité de Direction du 31 Janvier 2023

Présents : ABBEY Jean Marie, BERNARD Alain, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, JACUZZI Vincent, JOSSERAND Alain, LEAO Lydia, MAIRE Jacques, MALIN Joël, PITARD Patrick, TOUZANI Hamid.

Assiste : TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : AMPRINO Jean Jacques, BENOIT Pierre, BOSSET Régis, GUTIERREZ Raul, JARJAVAL Romain, BRESSOUX Jean Marie (CTD DAP).

Absent : NAEGELLEN Philippe.

☺ ☺ ☺ ☺

Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 00 et félicite Loïc CHABAUD pour sa nomination en tant qu'arbitre régional R3.

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 19 Décembre 2022](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[Point sur les licences](#)

A ce jour, le District de l'Ain enregistre 19.159 licences.

Saison 2021/2022 : 19.077 licences.

Saison 2020/2021 : 17.218 licences.

[Point sur les championnats du District](#)

Jeunes

Toutes les rencontres sont à jour.

Seniors et Coupes de l'Ain

Des matchs de récupération sont programmés les week-end des 4 – 5, 11 – 12 et 18 - 19 Février 2023.

D5

Fin de la phase 1 en seniors D5.

Le calendrier et les poules de la phase 2 ont été diffusé le 30/01/2023.

Féminines

1 match non joué à ce jour mais qui sera reprogrammé le week-end du 4 et 5 Février 2023.

Les calendriers de la 2^{ème} phase seront établis et diffusés au plus tôt.

[Prochains tours des coupes de l'Ain](#)

Les 1/8ème de finale sont programmés le week-end des 18 et 19 Mars 2023.

Le tirage sera effectué le Mardi 21 Février 2023 à 18 H 30 au District.

Messieurs PARIS Bertrand (Président) et BERTHOD Jérémy (entraîneur général) du club d'AIN SUD ont été invités et seront présents.

Les ¼ de finale sont programmés le week-end de Pâques (8-9-10 Avril 2023).

Le tirage sera effectué le Mercredi 29 Mars 2023 (lieu à définir).

Point sur l'arbitrage

- 32 candidats présents pour la 2^{ème} session FIA (Formation Initiale pour devenir arbitre officiel) qui a lieu les (présence obligatoire sur les 3 jours) :

- Dimanche 29 Janvier 2023 (journée complète)
- Samedi 04 Février 2023 (journée complète)
- Dimanche 05 Février 2023 (journée complète)

- Convocation de quelques arbitres qui n'ont pas un comportement correct le Mercredi 2 Février 2023. Si leur attitude n'est pas corrigée, le Comité de Direction, sur proposition de la Commission de l'Arbitrage, pourra procéder à leur radiation.

Leurs clubs, présidents et référents arbitres seront prévenus.

Retour sur l'AG fédérale du 7 Janvier 2023

Joël MALIN fait un point sur la situation des instances dirigeantes de la FFF.

Retour sur le tournoi futsal féminin des 21 et 22 Janvier 2023

Remerciements au club de St Denis les Bourg pour son accueil et la parfaite organisation de ce tournoi.

Présences de :

- 6 équipes U11F le samedi matin
- 8 équipes U15F le samedi après midi
- 10 équipes U13F le dimanche matin
- 9 équipes Seniors F. sur 12 inscrites le dimanche après midi. Les 3 équipes absentes seront amendées.

A noter un manque de bénévoles du district pour une meilleure organisation.

Week-end des bénévoles à Clairefontaine des 21 et 22 Janvier 2023

Une personne n'a pas participé pour raisons familiales (appel téléphonique le vendredi matin). Les délais étant trop court, aucun autre candidat n'a pu le remplacer.

Week-end apprécié par tous les participants.

Point sur la journée Féminisation du 11 Février 2023 à Aix en Provence

Sur invitation de la Commission Fédérale de Mixité, Mmes LEAO Lydia, LEROY Céline et PECHOUX Sandra participeront à cette réunion.

Nom des ententes

Suite à une demande de changement de nom d'une entente Féminines.

Le Comité de Direction rappelle sa décision prise lors de sa réunion du 29 Août 2022 à savoir :

« Le Comité de Direction décide que les noms donnés par les clubs à leur(s) entente(s) devront obligatoirement être composés du nom du club responsable. Tout autre appellation sera refusée et modifiée en conséquence ».

Une réponse sera faite en ce sens.

Point sur la location du photocopieur

Un rendez-vous a eu lieu ce jour 31 Janvier avec M. KACI MOUSSA Kamel, ingénieur commercial TOSHIBA, afin de faire le point sur le coût de la location et de la maintenance du photocopieur ainsi que sur un éventuel partenariat.

Un nouveau rendez-vous est programmé le 21 Février prochain.

Joël MALIN rappelle aux membres de faire attention aux quantités de photocopies.

Point sur la Commission Finances (remplacement de M. Thévenot)

Un contact, en présence de M. THEVENOT, avec M. CECCONNELLO a eu lieu ce matin 31 Janvier. En effet, M. THEVENOT mettant fin à sa collaboration avec le District, il y a lieu d'avoir « un expert » afin de contrôler les comptes financiers du District en amont des contrôles faits par KPMG.

Présentation du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Jean Marie ABBEY présente le DUERP, finalisé au mois de Décembre 2022 et transmis aux salariés ainsi qu'à la médecine du travail, aux membres du Comité de Direction.

Ce document est obligatoire dans toutes les entreprises dès l'embauche du 1er salarié. L'employeur consigne dans ce document le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés. Il doit être mis en place avant le 31 Juillet 2023.

Ce document est consultable dans le classeur mural qui se trouve à côté du tableau des informations obligatoires.

Jean Marie ABBEY se tient à la disposition des clubs soumis à cette obligation car ils ont un ou des salariés pour toute information.

Déclaration pour bénéficiaire de la déduction fiscale pour le déplacement des bénévoles

Les membres du comité de direction et des commissions doivent réaliser le bilan de leurs déplacements de l'année civile 2022 et transmettre à Madame Esther TEPPE avant le 31 mars 2023. La déduction fiscale doit être privilégiée lorsque cette possibilité existe pour le déclarant.

Nouveau matériel de visio-conférence

Suite à la mise en place de Teams, le nouveau matériel de visioconférence a été livré.

Il sera installé par le Service Informatique de la LAuRAFoot.

Une aide financière exceptionnelle de 1000 euros a été octroyée à chaque district par la LFA.

Point sur le bâtiment (volets – alarme- chauffage)

Joël MALIN rappelle qu'après chaque réunion, il faut que :

- les volets doivent être fermés
- l'alarme enclenchée
- le chauffage baissé

Infos Ligue

Joël MALIN fait un point sur les dernières réunions.

A noter quelques informations :

- adoption d'un vœu lors de l'AG Fédérale permettant à un titulaire d'une licence régionale d'éducateur de pouvoir bénéficier d'une licence d'arbitre.
- la finale de la Coupe LAuRAFoot aura lieu le 11 Juin 2023 à Péronnas.
- l'assemblée fédérale aura lieu les 9-10-11 Juin 2023 à Paris
- l'assemblée générale de la LAuRAFoot aura lieu le samedi 24 juin 2023 à Cournon.
- le pôle régional féminin se fera sur les années collèges et non plus lycées.
- un club qui ne répond pas à une demande de modification de rencontre sera considéré comme un refus de sa part.
- la journée des bénévoles aura lieu les 29 et 30 Avril 2023.
- un mini fafa a été envoyé directement aux clubs par la L.F.A. pour la rénovation et/ou la réfection des clubs house ou vestiaires. 12 clubs de la LAuRAFoot ont fait une demande. Après tirage au sort, 3 dossiers ont été acceptés dont celui du club de Montréal la Cluse.
- problème de la délivrance de licence à des joueurs étant en état de suspension.
- la FFF rappelle 2 points importants des règlements :
 - article 1 de ses statuts :

[...] La Fédération et ses organes déconcentrés, en tant qu'organes chargés d'une mission de service public déléguée par l'Etat, défendent les valeurs fondamentales de la République française et

doivent mettre en œuvre les moyens permettant d'empêcher toute discrimination ou atteinte à la dignité d'une personne, en raison notamment de son sexe, son orientation sexuelle, son origine ethnique, sa nationalité, sa situation géographique, sa langue, sa situation sociale, son apparence physique, ou ses convictions politiques et religieuses.

Par ailleurs, le respect de la tenue règlementaire et la règle 50 de la Charte olympique assurent la neutralité du sport sur les lieux de pratique.

A ce double titre, sont interdits, à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la Fédération ou en lien avec celles-ci :

- tout discours ou affichage à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical,
- tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale,
- tout acte de prosélytisme ou manœuvre de propagande,
- toute forme d'incivilité.

Toute personne contrevenant à ces dispositions fera l'objet de poursuites disciplinaires et/ou pénales.

Les officiels doivent veiller au respect des dispositions susvisées. [...]

- la procédure à adopter en cas de manifestation à caractère raciste dans un stade.

Les arbitres seront informés.

Tour des Commissions

Commission Prévention (A. BERNARD)

- Mise en place de l'opération « journée sans carton » (matches retour) qui fera l'objet d'un tirage au sort après la dernière journée de championnat. Elle concernera uniquement les rencontres couvertes par un arbitre officiel (niveaux seniors D1 à D4, U18 D1, U15 D1 et seniors féminines D1).

Toutes les équipes qui n'auront reçu aucun carton blanc, jaune ou rouge durant la journée tirée au sort seront récompensées par le District.

- Formation Recyclage PSC 1 est à prévoir. L'Equipe Technique sera concernée. Les membres du Comité de Direction pourront participer (voir pour extension aux clubs).

Commission Féminine (V. JACUZZI)

Renouvellement des remerciements au club de St Denis les Bourg pour son accueil lors du tournoi futsal des 21 et 22 février 2023.

Les rencontres seniors féminines D1 à 11 seront couvertes par un arbitre lors de la 2^{ème} phase.

Pas de club support pour la Journée Départementale du Foot Féminin du dimanche après midi 4 juin 2023. Un appel est lancé via le site internet du District.

Le Tournoi Lémanique aura lieu à Montréal la Cluse le Dimanche 25 Juin 2023.

La remise du chèque pour le Téléthon aura lieu le Mardi 7 Février 2023 à 16 H 30 au District. Les membres du Comité de Direction sont invités.

Commission Foot pour Tous (P. CHENE)

Foot en marchant : devrait débiter le 14 mars 2023 au So Club (lieu à confirmer).

Golf Foot : devrait avoir lieu le 10 juin 2023 au Golf du Gouverneur à Monthieux. Peut-être voir pour un autre site (devis).

Sport Adapté : l'AG du CDSA aura lieu le Jeudi 2 Mars 2023 à 17 h 30 au District. Patrick CHENE sera présent.

Commission des Règlements (M. DELIANCE)

Reçu copie d'un mail de la LAuRAFoot concernant une demande d'information d'un club sur les fusions.

FAFA (A. JOSSERAND)

Alain JOSSERAND et Gilbert DUROUX ont participé à une formation à la Ligue le 24 Janvier 2023 sur le Fafa Emploi.

Réunion très intéressante.

Le financement des emplois a évolué : 24.000 €uros sur 3 saisons et si aide de l'ANS (12.000 €), l'aide Fafa sera de 12.000 €.

Un club sera rencontré le 1^{er} février afin d'étudier la faisabilité de sa demande de Fafa Emploi.

Commission de Discipline (C. GAILLARD)

Aucun dossier en attente à ce jour.

Commission d'Appel (J. MAIRE)

Dernière audition le 25 janvier. A jour de compte rendu d'audition.

Aucun dossier en attente à ce jour au niveau District sauf celui du CNOSF.

Commission des Arbitres (H. TOUZANI)

Afin de rééquilibrer les niveaux, la Commission de l'Arbitrage souhaite modifier l'article 33 du Règlement Intérieur :

ARTICLE 33 : Classements

[...]

Suivant le classement établi en fin de saison, les montées et descentes s'effectueront de la façon suivante :

- Arbitres classés D1 : ~~6~~ 4 descentes en D2 au maximum dont 2 obligatoires (18 D1)

[...]

Accord à l'unanimité du Comité de Direction.

Commission Mixité (L. LEO)

Annulation de l'action du 28 janvier dernier faute de participantes.

La Commission réfléchit à une autre action.

Joël MALIN clôture la réunion à 21 heures.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 6 mars 2023 à 18 heures.

CLUBS, pensez à récompenser vos dirigeantes et dirigeants

Journée des bénévoles à Paris les samedi 29 et dimanche 30 avril 2023

Les clubs souhaitant récompenser leurs bénévoles lors de la **Journée Nationale des Bénévoles (finale de la Coupe Gambardella et de la Coupe de France)** doivent proposer **avant le 13 Mars 2023** une personne licenciée par club au District en utilisant le formulaire ci-après, soit par mail (depuis la boîte mail officielle du club) soit par courrier. Le formulaire devra être dûment signé par le président du club.

Le District possède un contingent de 8 places pour les clubs qui sera réservé pour les dirigeantes et dirigeants.

Cette opération aura lieu les samedi 29 et Dimanche 30 Avril 2023.

Départ le samedi 29 avril au matin pour un retour le dimanche 30 avril le soir.

Des informations complémentaires concernant le programme et le déroulement seront communiqués dès que nous les auront.

Conditions requises :

- **S'assurer de la disponibilité du / de la bénévole ce week end là.**
- Etre bénévole et licencié(e) dans un club (dirigeant(e) de plus de 5 ans)
- 1 demande maximum par club
- La personne ne doit pas avoir participé à cette journée des bénévoles dans la période des années 2011 à 2022
- En cas d'arbitrage, la personne non retenue sera celle appartenant au club qui aura bénéficié de la journée des bénévoles durant l'année N-1, N-2,



CANDIDATURE JOURNEE DES BENEVOLES

Samedi 29 et Dimanche 30 Avril 2023

**Les candidatures devront être envoyées par mail au District de l'Ain de Football
avant le Lundi 13 Mars 2023**

Nom du club : _____

NOM et Prénom du / de la bénévole : _____

Numéro de licence : _____

Adresse mail : _____

Adresse postale : _____

Numéro de téléphone : _____

➤ **Rappel des critères sur le choix des invités**

- **S'assurer de la disponibilité du / de la bénévole ce week end là.**
- Etre bénévole et licencié(e) dans un club (dirigeant(e) de plus de 5 ans)
- 1 demande maximum par club
- La personne ne doit pas avoir participé à cette journée des bénévoles dans la période des années 2011 à 2022
- En cas d'arbitrage, la personne non retenue sera celle appartenant au club qui aura bénéficié de la journée des bénévoles durant l'année N-1, N-2,

NOM – Prénom du président du club : _____

Signature du Président :